

CENTRE SOCIOCULTUREL

La CASE



HAUT-POITOU

SAISON 2026 / 2027



NOS OBJECTIFS

L'organisation du Centre Socioculturel tend à favoriser l'implication des habitants à la vie du territoire.

Cet investissement se retrouve à travers :

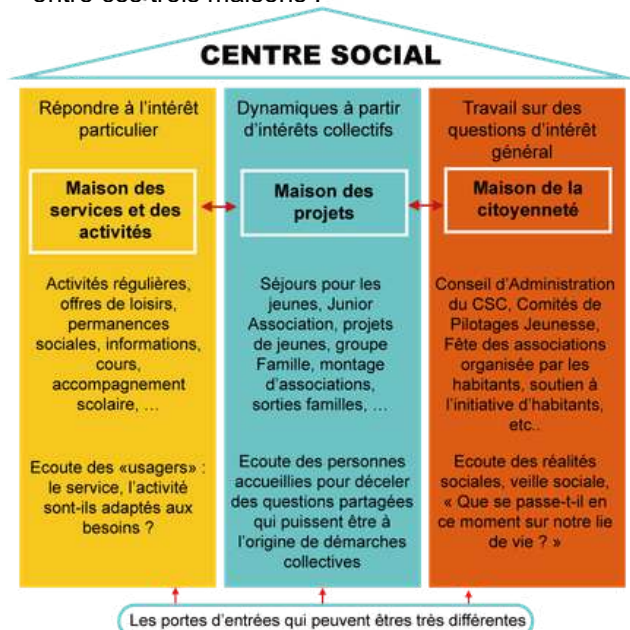
- L'implication d'administrateurs bénévoles (membres du C.A., du Bureau, administrateurs référents des projets, etc.);

- Des collectifs accessibles à tous pour la préparation d'actions;

- De l'investissement ponctuel ou régulier sur certaines actions : Accompagnement à la Scolarité (CLAS), bourses aux jouets et aux vêtements, ateliers savoirs de base, jardin solidaire, manifestations culturelles...

- La pédagogie autour de la démarche de projet mise en place au sein de nos accueils enfance / jeunesse.

"Devant un Centre socioculturel, on voit UNE maison, mais elle en cache trois différentes. Le projet du CSC est d'entretenir des passerelles entre ces trois maisons !"



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du collège issus des adhérents

Faiz AGANAYE : Président
 Brice CAILLAULT : Trésorier
 Patricia DELPHIN : Secrétaire
 Bruno LANGLAIS, Anne GARDILLOU, Marie-Pierre GUYOT : Membre du Bureau
 Eliette LAURENTIN, Sandie ROSSARD, Anaïs NALLET, Guillemette BOISVERT, Christophe BOISVERT, Annie TARTARIN, Martine ROBIN-GERVAIS, Jean-Luc CHATRY, Joël JALLAIS, Mélanie BONNET

Membres de droit issus des collectivités

Valérie CHEBASSIER, Anthony LAMY et Fabienne GUERIN représentants la Communauté de Communes du Haut-Poitou

Représentants des mairies siégeant au Conseil d'Administration

François MORISSET, Karine ECALE, Commune de Vouillé
 Carole MAIRE, Commune de Quinçay
 Marie-Hélène AUDEBERT, Commune de Boivre-La-Vallée

La CAF, la Fédération des Centres Socioculturels de la Vienne et des représentants des associations adhérentes sont, selon les statuts, également représentés au sein du conseil d'administration.



Cher(ère)s habitant(e)s, cher(ère)s adhérent(e)s,

Cette plaquette a été conçue pour vous permettre de retrouver toutes les informations utiles sur le Centre socioculturel La CASE et les nombreuses activités proposées tout au long de l'année 2026-2027.

Vous y découvrirez nos différents services, les modalités d'inscription, ainsi que l'ensemble de nos actions : accueils de loisirs, activités musicales, pratiques amateurs, animations pour les séniors, accompagnement de la vie associative, projets en famille, initiatives citoyennes et bien d'autres rendez-vous.

Au-delà de ces informations pratiques, cette plaquette est une invitation à pousser la porte de La CASE. Nos équipes de bénévoles et de professionnels sont à votre disposition pour vous accueillir, vous renseigner et vous accompagner dans vos projets ou simplement vous aider à trouver l'activité qui vous correspond.

Depuis cinquante ans, La CASE est une association d'habitants engagés. Notre ambition reste la même : créer du lien, favoriser les rencontres, accompagner les initiatives locales et permettre à chacun, quel que soit son âge, de trouver sa place dans la vie de notre territoire.

Dans un contexte où les besoins évoluent, nous poursuivons notre engagement aux côtés des familles, des jeunes, des aînés, des associations et des communes. Nous continuons à développer des projets de proximité, à aller à la rencontre des habitants et à imaginer, avec nos partenaires, des réponses adaptées aux enjeux d'aujourd'hui : mobilité, vieillissement de la population, accès aux loisirs, à la culture et à la vie sociale.

Cette nouvelle saison sera, une nouvelle fois, placée sous le signe de la convivialité, de la solidarité et de la participation. Que vous soyez déjà adhérent, nouvel arrivant sur le Haut Poitou ou simplement curieux de découvrir nos actions, vous êtes les bienvenus à La CASE. Les bénévoles, les administrateurs et les salariés auront le plaisir de vous accueillir tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir les rencontrer : un échange, une idée ou une envie de s'investir sont souvent le point de départ de belles aventures collectives.

Au nom du Conseil d'administration, je vous souhaite une excellente rentrée et une très belle année 2026-2027 au sein du Centre socioculturel La CASE.

Bonne lecture... et surtout, à très bientôt à La CASE !

Faiz AGANAYE
Président du Centre socioculturel La CASE

LE CENTRE SOCIAL DE LA CASE

?



Un centre social et culturel, qu'est-ce que c'est ?



1



Une association portée par les habitants et accompagnée par des professionnels.



Dans une société devenue plus **complexe**, plus **divisée**, c'est un lieu **indispensable** de **médiations**, de **proximité** et de **solutions**.



Il y a des centres sociaux partout en France, à la ville comme à la campagne.

Ils interviennent auprès de tous les **publics**, de 0 à 100 ans [voire plus si affinités] !



2



Un lieu où des habitants, des bénévoles et des salariés peuvent **échanger**, **collaborer**, **imaginer** et **élaborer** des projets et des services pour le territoire.



Le centre social est agréé par la CAF qui participe à son **financement** et qui porte une **attention** particulière à **l'accessibilité**.

et si on parlait maintenant

DU CENTRE SOCIAL DE LA CASE

★ Le centre socioculturel est
créé en 1976.

C'est une association
(de type Loi 1901).

.....→

1 adhérent =
1 voix



Aujourd'hui, il est fréquenté par
1 400 adhérents et 120 bénévoles.

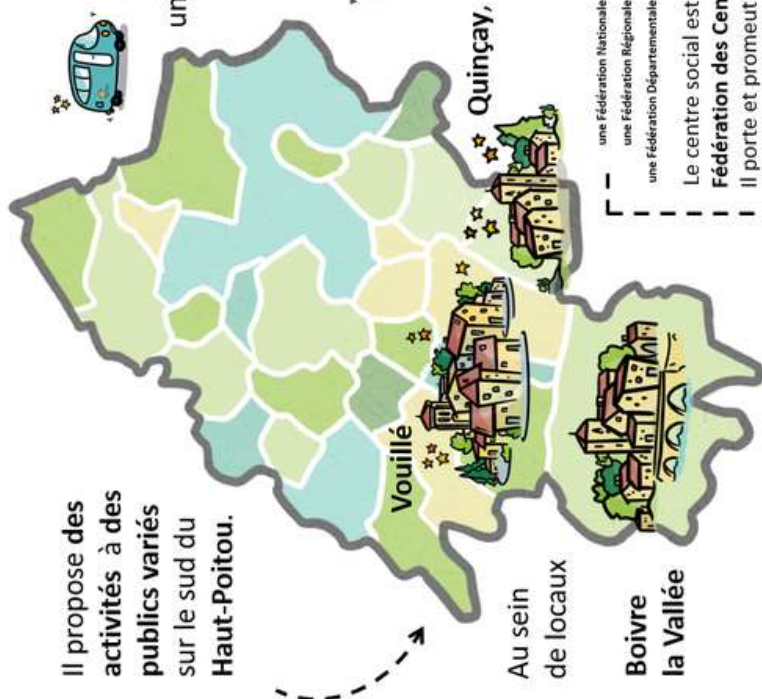


Et il est animé par une équipe de 25
salariés avec l'appui de nombreux
partenaires : communes, écoles, EHPAD,
associations, etc.

Il propose des
activités à des
publics variés
sur le sud du
Haut-Poitou.



ainsi qu'en
itinérance sur
une douzaine de
communes.



une Fédération Nationale
une Fédération Régionale
une Fédération Départementale

Le centre social est affilié à la
Fédération des Centres Sociaux.
Il porte et promeut ses valeurs :
dignité, solidarité et démocratie.

LE PROJET SOCIAL

1 L'agrément centre social est conditionné à un **projet écrit** adapté à son territoire.



2 On y trouve un **diagnostic** établi pour répondre aux besoins des habitants.



3 Mais surtout, on y trouve le **cœur de l'activité** :



Une finalité associative : être un lieu de proximité et de convivialité, piloté par des habitants accompagnés de professionnels, pour construire de meilleures conditions de vie.



Des principes d'actions : qui guident et encadrent les pratiques bénévoles et professionnelles.



Et des enjeux : ce à quoi le centre socioculturel souhaite répondre.



Au CSC la Case, les **enjeux** sont au nombre de 4.

1 – l'impact éducatif du centre socioculturel sur le territoire : co-éducation, sensibilisation et ouverture sur le monde, développement de l'esprit critique, etc.



2 – le centre socioculturel, un pôle ressources pour les associations, les structures, les municipalités et collectivités du territoire : accompagnement, partenaires, information, orientation.



3 – le rôle du centre socioculturel dans l'animation de la vie sociale du territoire : accueil, lien social, solidarité, action familles.



4 – la place des habitants au sein de l'association et sur le territoire : initiatives, bénévolat, engagement.



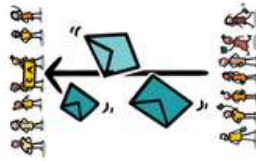
Les **enjeux** se déclinent ensuite au quotidien à travers les **actions** menées.

MODES DE GOUVERNANCE

L'association est dotée d'un bureau et d'un Président.



Les adhérents élisent un Conseil d'Administration au cours de l'assemblée générale.



Le centre socioculturel est une association, constituée d'adhérents.

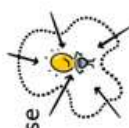


Au centre social de La CASE, la diversité des **modes de gouvernance** est au cœur du projet associatif et du fonctionnement.



En plus du Conseil d'Administration, on trouve ainsi **des collectifs**.

1 Ce sont des **formes souples** qui permettent aux personnes de se retrouver pour **mener des projets en commun** [parfois accompagnés par les professionnels].



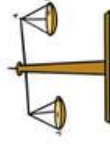
2 Les **thématiques investies** sont **variées** : culture, jardin, départ en vacances, séjours ados, juniors asso, projets d'enfants, etc.



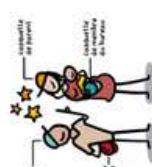
Une organisation qui laisse une large place à l'**initiative des habitants**.



3 L'équilibre est **précieux, complémentaire** et parfois **fragile** entre **administrateurs bénévoles et salariés** : il suppose des **responsabilités partagées** et des **postures différentes**.



4 Certains **administrateurs ont plusieurs casquettes** : parents, adhérents, bénévoles, membres du bureau ... « tout est une question de posture, de définition des rôles et d'animation de la gouvernance ! »



L'ÉQUIPE DES SALARIÉS

ACCUEIL - ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Marion ENGRAND

accueil@lacase-csc86.org / 05 49 51 49 92

SECTEUR ENFANCE - FAMILLE

Claire POPINET - **Coordinatrice Enfance-Famille**

Responsable Actions Enfance

Rémi AVRIL

responsableenfance@lacase-csc86.org

Accueil de Loisirs Maternel

Mélicha DOUIN

directionalm@lacase-csc86.org

Accueil de Loisirs Primaire « La Cabane »

Manon ARNAULT

directionalsh@lacase-csc86.org

Animation

Laëtitia BOUTANT, Camille MINGAT, Thibaut SAVETIER

Référente Savoirs de base - C.L.A.S

Françoise VINCENT

aplis@lacase-csc86.org

Référente famille

Pauline BLEZEL

famille@lacase-csc86.org

SECTEUR JEUNESSE

Matthieu ROUMEGIERAS

jeunesse@lacase-csc86.org

Animateurs Jeunesse

Lou COIFFIER

11-15@lacase-csc86.org

Estéban CHARRE

16-25@lacase-csc86.org

COMPTABILITÉ

Cathy BARRE

compta@lacase-csc86.org

ASSISTANTE DE DIRECTION -

SECRÉTARIAT

Emilie MARTIN

secretariat@lacase-csc86.org

LOGISTIQUE

Ibrahim DJANFAR

ACTIVITES ARTISTIQUES ET SPORTIVES

Arnaud BODIN - Animation danse

Nicole GUINARD - Piano

Catherine ROBUCHON - Harpe celtique / flûte traversière

Aurélien DESDOITS - Guitare, basse et batterie

Karina DOUX - Yoga sénior

8

DIRECTION

Matthieu BROSSARD

direction@lacase-csc86.org

FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIOCULTUREL LA C.A.S.E.

Le Centre Socioculturel la C.A.S.E., association loi 1901 affiliée à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels, développe un projet d'animation globale sur l'ensemble du territoire, au travers d'un projet associatif reconnu par nos principaux partenaires : Caisse d'Allocations Familiales et Communauté de Communes du Haut-Poitou.

D'autres partenaires nous soutiennent comme le Conseil Départemental de la Vienne, la Mutualité Sociale Agricole, les services de l'Etat, mais aussi les communes du territoire.

ADHESION

L'adhésion, valable du 1er septembre au 31 août, est obligatoire pour tous les bénévoles et pour les personnes qui bénéficient des activités du Centre Socioculturel. Son montant, déterminé par l'Assemblée Générale, peut être individuel, familial ou associatif.

Une fiche d'adhésion annuelle sera à compléter et à remettre lors du paiement.

Adhésion classique,

donnant accès à l'ensemble des activités du CSC :

- Individuelle enfant (-18 ans) : 8 €

- Individuelle adulte : 11 €

- Familiale (valable pour tous les membres de la famille) : 20€

Adhésion associative : 30 €

VIE SOCIALE, VIE FAMILIALE ET VIE LOCALE

En famille.....p.11

Les ateliers cuisine et conduite, on se
fait un ciné.....p.12

Bourses aux vêtements / Bourse de
Noël, Banquet d'Antanp.13

Les ateliers savoirs de base, soirées
jeux, Mon Village A'venirp.14

Accompagnement de projets.....p.15

L'ACCUEIL DES ENFANTS

Accueils de loisirs.....p.20

Accueil périscolaire à La Chapelle
Montreuil et Montreuil Bonnin.....p.24

L'accompagnement à la scolarité
(C.L.A.S.).....p.26

L'ACCUEIL DES JEUNES

11 - 15 ans.....p.28

16 - 25 ans.....p.30

LES ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS CULTURELS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

L'action culturelle.....p.31

Les activités artistiques
et sportives.....p.32

Les tarifsp.37

Vous pouvez effectuer vos inscriptions, réservations et paiements en ligne via l'Espace Famille.

Pour y accéder, il est obligatoire de venir s'inscrire une première fois à l'accueil du CSC La CASE.

Comment effectuer une réservation :

1. Se Connecter à l'espace famille (lien sur notre site internet)
2. Cliquer sur « mes documents à envoyer » (télécharger et compléter les documents nécessaires)
3. Cliquer sur l'individu puis envoyer le document
4. Les documents seront validés par la structure dans les 24h (hors week-end)
5. Une fois les documents validés et de retour sur la page d'accueil, cliquer sur l'enfant à inscrire puis « Inscrire (nom de l'enfant) à une nouvelle activité »
6. Choisir le type d'activité puis la période souhaitée. Cliquer sur ENREGISTRER. (**Attention** : l'inscription n'est pas terminée, il vous reste quelques étapes pour valider les réservations.)
7. Cliquer sur « consulter mes réservations »
8. Sélectionner les dates souhaitées
9. Enregistrer les réservations
10. Effectuer le règlement du panier par carte bancaire.

Les réservations sont validées une fois le règlement en ligne effectué.



VIE SOCIALE, VIE FAMILIALE ET VIE LOCALE

Retrouvez ici des actions à destination des familles, des seniors, des adultes. Des temps de partage et d'échanges à vivre seul ou à plusieurs.

Toutes les actions se construisent avec vous, nous écoutons vos propositions et suggestions, et pour cela :

**Rendez-vous au CSC La CASE le vendredi 28 août de 18h à 21h
pour un "Apéro des familles"**

Vous pouvez solliciter Pauline - Référente Famille, via l'accueil du CSC ou au 07.49.40.34.62. pour :

Une question sur mon rôle de parents - Des difficultés financières - Un changement de situation - Besoin d'informations sur mes droits - Une orientation vers une structure relais.

LES SORTIES FAMILLES

Souvent proposées par les habitants, ces sorties sont l'occasion de vivre un moment privilégié en famille, de rencontrer d'autres habitants, de découvrir de nouveaux lieux.

Prévisionnel : Sortie spectacle, Journée à la mer, Brame du cerf...

Nous construisons avec vous les sorties,
RDV à La CASE le 28/08 à 18h00 pour l'apéro des familles.

AIDE AU DÉPART EN VACANCES

Cette action permet de soutenir les départs en vacances individuels ou collectifs en apportant un complément au financement et un soutien dans la mise en place du projet. L'objectif : partir en vacances même avec un petit budget !

*En 2026, plusieurs familles sont parties via cet accompagnement, et pourquoi pas vous ?
Rendez-vous le samedi 21 novembre à 10h30 au CSC La CASE pour en discuter.

LES ATELIERS PARENTS - ENFANTS

Ces temps d'activités visent à renforcer le lien adulte / enfant, en proposant des temps conviviaux à partager avec d'autres familles. L'occasion de passer du temps ensemble, de jouer, de créer, de cuisiner, de construire (Espace motricité, jeux, cuisine, activités manuelles, expériences scientifiques, massages bien-être...).

Prévisionnel : 1 samedi par mois d'octobre à mai entre 15h et 18h.

- samedi 03 octobre
- samedi 21 novembre
- samedi 05 décembre
- samedi 23 janvier
- samedi 13 février
- samedi 06 mars
- samedi 10 avril
- samedi 22 mai



L'ATELIER " CUISINONS ENSEMBLE "

Partager un moment convivial en cuisinant ensemble, réapprendre à cuisiner pour soi des plats « qui donnent envie », transmettre ses recettes, manger sain et utiliser les produits locaux et de saison. Chaque participant repart avec son plat préparé. Tarif unique de 6€ par personne / séance. Un atelier par mois.

Inscription à la séance, ouverture des inscriptions 2 semaines avant la date.

Prévisionnel à Vouillé le lundi de 16h30 à 18h30 :

- 14 septembre
- 05 octobre
- 09 novembre
- 07 décembre
- 18 janvier

(les autres dates sont à définir)

Prévisionnel à Maillé les mercredis ou vendredis de 18h30 à 20h30 :

- mercredi 28 octobre
- vendredi 09 décembre

(les autres dates sont à définir)



ON SE FAIT UN CINÉ !

Un jeudi par mois, rendez-vous à 13h au CSC pour aller au cinéma ensemble. Une animatrice vous accompagne et vous choisissez le film que vous voulez voir. Départ en minibus, retour vers 17h30. Prévoir quelques euros pour prendre un café et échanger après le film. Tarif unique : 6€

Inscription à la séance, ouverture des inscriptions 2 semaines avant la date.

Prévisionnel :

03 septembre - 08 octobre - 26 novembre
10 décembre - 14 janvier - 04 février
25 mars - 29 avril - 20 mai - 24 juin.



L'ATELIER CONDUITE SENIORS "ET SI ON FAISAIT LE POINT?"

En partenariat avec une auto-école, des temps seront proposés pour faire un point sur le code de la route, et vous accompagner dans votre conduite. Gratuit / inscription pour une séance (Jeudi matin)

Niveau 1 : Vous n'avez jamais participé aux ateliers précédents, c'est le moment de découvrir (conduite + révision code).

01/10 à Vouillé

12/11 à Boivre-la-Vallée

Niveau 2 : Vous avez déjà participé à un atelier de niveau 1, et vous souhaitez aller plus loin, et aborder plus de questions complexes liées au code de la route.

24/09 à Chalandray

17/12 à Vouillé





BOURSES AUX VÊTEMENTS ET BOURSE DE NOËL

La bourse aux vêtements, pour s'habiller à petits prix, trouver de nombreux articles ou participer à une initiative de solidarité locale. L'action « Bourses aux vêtements » est gérée par des bénévoles et accompagnée par des professionnels du CSC. Ouvertes à tous, elles permettent de vendre ou d'acheter des articles à petits prix.

Modalités :

- Fiche individuelle à compléter sur place
- Tarifs : 1€ par liste de 15 articles pour chaque bourse – 2 listes (2 X 15 articles) maximum par personne
- Paiement en espèce à l'entrée le jour du dépôt

Le dépôt se limite à la personne présente UNIQUEMENT – Pas de dépôt pour autrui.

Dépôt des vêtements à vendre :

- Les lundis de 14h30 à 20h30

Vente :

- Les mardis de 17h30 à 21h
- Les mercredis de 8h30 à 19h

Reprise des articles invendus et paiement des articles vendus :

- Les vendredis de 13h à 18h

Lieu : salle polyvalente de Vouillé

Bourse aux vêtements enfants automne / hiver : du 07 au 11 septembre 2026.

Bourse aux vêtements adultes automne / hiver : du 12 au 16 octobre 2026.

Bourse de Noël : du 16 au 20 novembre 2026.

Bourse aux vêtements enfants printemps / été : du 08 au 12 mars 2027.

Bourse aux vêtements adultes printemps / été : du 05 au 09 avril 2027.

Sur ces semaines de bourses, toute aide ponctuelle est la bienvenue, même quelques heures (rangement, tri des articles ...), venez rejoindre l'équipe de bénévoles.



BANQUET D'ANTAN LES 50 ANS DU CSC

Les festivités des 50 ans du CSC continuent! A cette occasion, nous vous invitons à un Banquet d'Antan, pour revivre l'ambiance de 1976 autour d'un repas convivial :

Le samedi 26 septembre 2026

Cette soirée est née de l'initiative des habitants qui participent régulièrement aux ateliers cuisine.

Participez à la préparation du repas! Aux côtés de notre cheffe cuisot Céline, trois ateliers cuisine sont proposés (sur inscription obligatoire - participation gratuite) :

- 10h à 12h : Préparation du dessert
- 14h à 16h : Préparation du plat
- 16h à 18h : Préparation de l'entrée

A partir de 19h : place au banquet!

Retrouvons-nous pour partager ce repas festif dans une ambiance rétro. Sortez vos plus belles tenues des années 1976 et venez célébrer cet anniversaire avec nous!

Inscription obligatoire pour le banquet (entrée, plat et dessert)

Tarif : 12€ (par adulte) - 8€ (par enfant)

Inscription jusqu'au vendredi 18/09

SOIREEES JEUX DE SOCIÉTÉ



Envie d'un break jeux de société ? Ce temps est fait pour vous !

Un vendredi par mois, le CSC la CASE vous accueille pour partager un moment ludique.

Vous pouvez ramener vos jeux et votre repas pour manger sur place.

Les enfants de - de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.



Premières dates :

25/09 - 23/10 - 20/11 - 18/12

au CSC La CASE à partir de 19h00.

Inscription gratuite sous condition d'adhésion

MON VILLAGE A'VENIR

Village éphémère dédié à la prévention.

**Mercredi 23 et jeudi 24 septembre 2026
au CSC La CASE**

- Mercredi 23/09 : Atelier PrévA'Lab - Votre vécu compte! Et si votre expérience devenait une source d'idées pour mieux vivre demain? La thématique de cet atelier : prévenir, partager et avancer ensemble. Un moment d'échanges chaleureux et conviviaux entre seniors (sur inscription).
- Jeudi 24/09 : Visite libre de Mon Village A'Venir - Au fil des dômes thématiques, les visiteurs explorent des activités physiques innovantes, des idées pour adapter leur logement, des loisirs stimulants et des initiatives favorisant le lien social. Ouvert à tous.



ATELIERS SAVOIRS DE BASE



Pourquoi ?

- Apprendre ou réapprendre les savoirs de base en lecture, écriture, mathématiques, outils informatiques, ...
- Favoriser l'autonomie des personnes dans leur vie personnelle ou professionnelle.

Comment ?

L'accueil des personnes se fait tout au long de l'année. Après un positionnement, un programme de formation personnalisé est mis en place avec l'apprenant et l'équipe du Centre Socioculturel (coordinateur + formateurs bénévoles). Il s'agit le plus souvent de formation individuelle pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

Certaines thématiques peuvent être abordées en groupe (code de la route).

Quand ?

Les ateliers se déroulent tout au long de l'année.

Ils ont lieu au Centre Socioculturel ou sur les Communes du territoire. Les horaires sont définis en fonction des disponibilités de chacun.

Pour qui ?

Nous accompagnons toute personne, âgée de plus de 16 ans, éprouvant des difficultés dans la vie personnelle, sociale ou professionnelle (pour aider à la scolarité des enfants, pour remplir des papiers administratifs, pour progresser dans son travail...).

Autres informations / Divers

Des bénévoles prennent en charge les ateliers. Des formations et un soutien du centre socioculturel leur sont proposés.

Nous accueillons toute personne désireuse de s'investir dans l'accompagnement d'adultes.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS



Le centre Socioculturel La CASE est une antenne Guid'Asso reconnue par l'Etat pour accompagner et aider les associations du Haut Poitou.

Vous êtes dirigeant associatif, vous avez une question, un besoin d'accompagnement pour des démarches administratives ou de projet, nous nous efforçons de vous répondre, de vous conseiller ou de vous orienter au plus vite vers le bon interlocuteur.

Tout au long de l'année, des temps collectifs sont proposés aux associations. Ces réunions permettent d'échanger et de s'informer sur des thématiques comme le mécénat, les subventions, le bénévolat, le rôle d'employeur...

Si vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à contacter **Marion ENGRAND**, Référente Guid'Asso Haut-Poitou : 05.49.51.49.92



ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES

Le centre socioculturel La CASE, à travers sa mission d'animation de la vie sociale du territoire, se positionne auprès des municipalités, des associations ou des structures comme accompagnateur de projets.

Ainsi, chaque année, le centre socioculturel intervient en ingénierie de projet sur des thématiques aussi diverses que : l'animation des Juniors Associations, la construction de projets culturels ou de solidarité, des propositions de séances cinéma plein air et des chantiers loisirs, et aussi sur la démarche ville amie des aînés.

Ces accompagnements nous permettent d'avoir une proximité avec les partenaires du territoire au service des familles.

Nous tenons au principe de co-construction en veillant à ne pas devenir prestataires et à rester partenaire.

TERRITOIRES, COLLECTIVITES ET INITIATIVES

L'accompagnement des habitants, des initiatives individuelles et collectives fait partie du quotidien des centres sociaux.



Une des spécificités du centre socioculturel de La CASE, c'est l'accompagnement des collectivités en tant que prestataire ou partenaire.



En étant au service des collectivités, le centre socioculturel se place au carrefour des sollicitations :

1 pour le soutien aux initiatives des élus : méthodologie, financements, conseils, etc.



2 pour l'accompagnement et l'ingénierie de projets des autres associations du territoire, des communes et des collectivités :



monter un accueil de loisirs

s'emparer d'une problématique sociale et réunir des acteurs pour en échanger



organiser un spectacle ou une séance de cinéma de plein air

travailler sur le label « ville amie des aînés ».



Un accompagnement qui participe d'un maillage indispensable du territoire : être un acteur de **proximité, identifié et accessible**, mettre en relation les **partenaires** et être force de proposition.



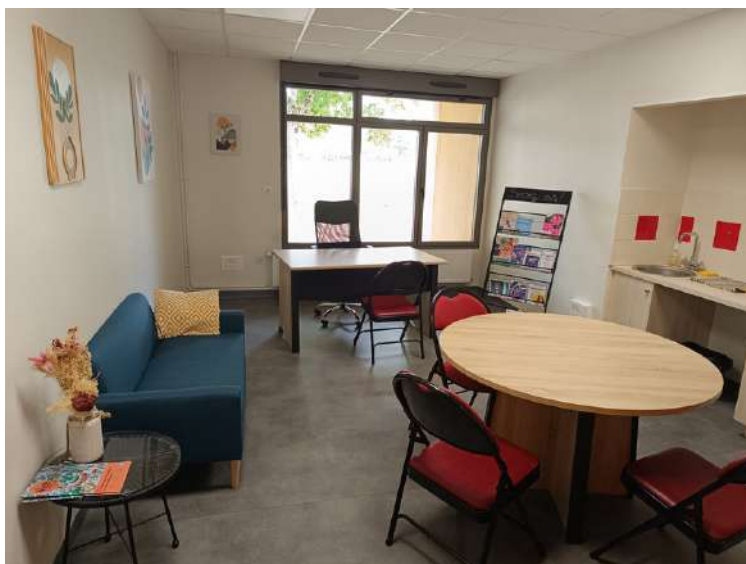
UN ESPACE DE TRAVAIL POUR NOS PARTENAIRES

Le centre socioculturel, dans un objectif d'accès aux droits pour les habitants du Haut-Poitou, propose à des associations, institutions et partenaires divers une mise à disposition d'un espace de travail .

Cet espace de travail permet l'accueil des habitants et familles dans un lieu agréable et confidentiel sur le territoire.

En fonction du calendrier, vous pouvez rencontrer sur place :

- Les travailleurs sociaux de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- L'Association Ecout'illes : soutien aux familles et aux enfants dans l'accompagnement psychologique suite à des évènements familiaux. *Tous les mercredis.*
- Mission Locale d'Insertion du Poitou : accompagnement des personnes non scolarisées entre 16 et 25 ans dans leurs démarches d'accès à l'emploi. *Tous les jeudis.*
- CIDFF : Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles. *Le premier mercredi de chaque mois.*
- La Confédération Syndicale des Familles : Informations et accompagnement dans les démarches administratives (logement, consommation, droits familiaux...). *Le troisième vendredi de chaque mois.*



LOCATION ET PRET DE SALLES

Les locaux du centre socioculturel nous permettent d'accueillir les associations ou structures du Haut-Poitou.

Un bureau et des salles de réunion sont mis à disposition pour les associations et structures du territoire, leur permettant de recevoir au mieux les habitants.

Nous proposons également à la location une salle polyvalente, d'une capacité de 180 personnes, équipée d'une cuisine.

La salle polyvalente peut être réservée pour des événements privés et familiaux (anniversaire, mariage, départ en retraite...).

Associations ou structures domiciliées sur le Haut-Poitou	Tarifs
Du lundi 9h au vendredi 18h	Gratuit
Forfait weekend ou veille de jour férié et jour férié	350.00 €
Caution	500.00 €
Adhésion	30.00 €

Particuliers (sans distinction géographique) Location de la salle polyvalente	Tarifs
Du vendredi 17h au lundi 12h	350.00 €
Caution	500.00 €
Adhésion	11.00 €



ENFANCE

L'ACCUEIL DES ENFANTS

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL ET ACCUEIL DE LOISIRS « LA CABANE » SITUÉS À QUINÇAY

Pourquoi ?

- Proposer un accueil éducatif dans lequel l'enfant est au cœur du projet, tout en favorisant l'émergence de projets collectifs.
- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation des enfants.

Comment ?

Par la mise en oeuvre d'un projet pédagogique axé sur le libre choix des enfants et sur l'invitation aux parents à participer à des temps partagés avec les enfants.

Les enfants, accompagnés par une équipe d'animateurs qualifiés, élaborent des projets d'animations individuels ou collectifs basés sur leurs envies, et développent ainsi leurs capacités à proposer, à organiser, et à décider ensemble.

L'objectif principal étant de permettre aux enfants d'être auteurs et acteurs de leur temps de loisirs et de les accompagner dans cette démarche.

Pour qui ?

Accueil des enfants de 3 ans (et scolarisés) à 11 ans, inscriptions à la journée ou à la ½ journée, en fonction de la période.

Quand ?

Situés à Quinçay, les accueils de loisirs sont ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Un transport en autocar est organisé les mercredis après l'école pour accompagner vos enfants jusqu'aux Accueils de Loisirs au départ de Vouillé, et Chiré-en-Montreuil (**en fonction du nombre d'inscrits**).

Pendant les vacances, les activités se déroulent de 9h à 17h, avec possibilité d'arrivées et de départs échelonnés: le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 18h30.

Les repas sont pris au restaurant scolaire à Quinçay.

En juillet, un accueil de loisirs est également organisé dans les locaux de l'école du Petit Bois à Vouillé.



HORAIRES

• Mercredi :

- Repas + après-midi **avec transport ou sans transport** : de 12h à 17h et jusqu'à 18h30.

- Après-midi : arrivée possible entre 13h30 et 14h00, départ entre 17h et 18h30.

- **Aucune inscription possible pour le temps de repas uniquement.**

• Vacances scolaires :

Possibilité d'accueil à la demi-journée pendant les vacances scolaires sauf juillet et août, inscription à la journée uniquement :

- Matin sans repas : arrivée entre 7h30 et 9h00 et jusqu'à 12h00 (12h30 avec l'accord de la direction),

- Matin avec repas : arrivée entre 7h30 et 9h00, et départ jusqu'à 14h00,

- Après-midi avec repas : arrivée à partir de 12h et départ possible entre 17h00 et 18h30,

- Après-midi sans repas : arrivée possible entre 13h et 14h et départ entre 17h et 18h30,

- Journée : accueil entre 7h30 et 9h00 et départ entre 17h et 18h30.



Modalités d'inscriptions :



Nous vous accueillons des samedis matins pour l'ouverture des inscriptions

Dates d'inscriptions	Périodes concernées
A partir du Mardi 18 août 2026 (13h30) - jusqu'au mercredi 30 septembre 2026 pour les vacances de la Toussaint - jusqu'au mercredi 01 décembre 2026 pour les vacances de Noël	Les mercredis de septembre à décembre 2026 Vacances de la Toussaint 2026 Vacances de Noël 2026/2027
A partir du samedi 14 novembre 2026 (09h) - jusqu'au mercredi 27 janvier 2027 pour les vacances d'Hiver	Les mercredis de janvier à avril 2027 Vacances d'Hiver 2027
A partir du samedi 06 février 2027 à 09h - jusqu'au mercredi 24 mars 2027 pour les vacances de Printemps	Les mercredis de mai à juillet 2027 Vacances de Printemps 2027
Courant mai 2027 (date à déterminer)	Inscriptions été 2027

VOICI LA LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Fiche d'adhésion 2026-2027 complétée
 - Fiche sanitaire complétée 2026-2027
 - Votre numéro allocataire CAF avec une attestation de ressources datant de moins de 3 mois sur laquelle apparaît votre quotient familial (à obtenir auprès de la CAF ou de la MSA),
 - sans numéro allocataire, fournir une copie de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025,
 - **une copie** des vaccinations :
- > **Pour les enfants nés après le 1er janvier 2018 : la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole est obligatoire jusqu'à 2 ans.**
- > **Pour les enfants nés avant 2018 seul le vaccin DT Polio est obligatoire.**
- Tous documents d'aides (Comité d'Entreprise, M.S.A.).

ATTENTION :

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ENREGISTRÉS ET
VALIDERONT LES INSCRIPTIONS AVEC LE PAIEMENT
CORRESPONDANT.**

MODALITÉS EN CAS D'ABSENCE OU D'ANNULATION D'UN SÉJOUR :

- En cas de maladie, fournir un certificat médical **sous 8 jours**. Passé ce délai, il n'y aura pas de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation faite par les adhérents **2 semaines avant le premier jour de la date d'accueil pour les accueils de loisirs, et les séjours**.

Afin d'accueillir au mieux les enfants, merci de respecter les conditions suivantes :

- prévoir l'inscription de votre enfant en étant attentif aux dates définies,
- **prévenir impérativement** le Centre Socioculturel en cas d'absence, **par téléphone suivi d'un mail** (justificatif en cas de remboursement),
- respecter les horaires de début et de fin des activités,
- fournir tous les documents nécessaires à la constitution du dossier,
- régler le séjour de votre enfant lors de l'inscription.



Coordonnées téléphoniques :

- **Centre Socioculturel** : 05.49.51.49.92
- **Accueil de Loisirs « La Cabane »** : 05.49.60.88.82 - Rue des Quintus 86190 QUINCAY (**Uniquement** aux jours d'ouverture mercredis et vacances scolaires),
- **Accueil de Loisirs Maternel** : 05.49.58.66.34 - 2 bis place Champ de la Bataille 86190 QUINCAY (**Uniquement** aux jours d'ouverture mercredis et vacances scolaires).

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS DE SEPTEMBRE 2026 À AOÛT 2027

HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

De septembre 2026 à Août 2027			1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée
QF 1	0	600	4.14 €	5.14 €	7.04 €
QF 2	601	777	6.32 €	7.15 €	12.17 €
QF 3	778	1067	9.49 €	10.72 €	15.76 €
QF 4	1068	1190	11.98 €	13.08 €	18.00 €
QF 5	1191	1462	12.32 €	13.85 €	18.55 €
QF 6	1463	1840	12.64 €	14.08 €	18.99 €
QF 7	1841	2000	12.97 €	14.42 €	19.44 €
QF 8	2001	Et +	13.20 €	14.64 €	19.79 €

HABITANTS HORS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

De septembre 2026 à Août 2027			1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée
QF 1	0	600	9.16 €	9.23 €	10.90 €
QF 2	601	777	9.88 €	10.76 €	17.95 €
QF 3	778	1067	14.40 €	15.72 €	22.55 €
QF 4	1068	1190	18.03 €	19.13 €	26.06 €
QF 5	1191	1462	18.13 €	19.90 €	26.40 €
QF 6	1463	1840	18.46 €	20.22 €	26.85 €
QF 7	1841	2000	18.80 €	20.68 €	27.49 €
QF 8	2001	Et +	19.24 €	21.11 €	27.94 €

ACCUEIL PERISCOLAIRE À LA CHAPELLE-MONTREUIL ET MONTREUIL BONNIN

Inscriptions au centre socioculturel aux horaires d'ouverture à partir du mercredi 12 août et tout au long de l'année.

Pourquoi ?

Proposer un accueil éducatif dans lequel l'enfant est au cœur du projet, tout en favorisant l'émergence de projets collectifs. L'accueil périscolaire est un trait d'union entre l'école et la famille, c'est un lieu de détente, de loisirs, de repos individuel ou de groupe où l'enfant est libre dans le choix de son activité.

Pour qui ?

Pour les familles domiciliées à la Chapelle-Montreuil et à Montreuil-Bonnin, dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de la Chapelle-Montreuil et Montreuil-Bonnin.

Pour pouvoir fréquenter, même exceptionnellement, l'accueil périscolaire, tout enfant doit obligatoirement être inscrit au préalable. Cette inscription ne rend pas obligatoire la fréquentation à l'accueil périscolaire.

Où ?

A la **Chapelle-Montreuil**, dans les locaux attenants à l'école élémentaire (locaux de l'ancienne Mairie), et à **Montreuil-Bonnin**, dans la salle située dans l'enceinte de l'école.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE MONTREUIL-BONNIN

Tous les matins de 7h15 à 8h50 et tous les après-midis (sauf mercredi) de 16h15 à 18h30.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE LA CHAPELLE-MONTREUIL

Tous les matins de 7h15 à 8h35 et tous les après-midis (sauf mercredi) de 16h00 à 18h30.

SPECIFICITES

Temps d'attente pour les enfants à Montreuil Bonnin, le matin de 8h30 à 8h50 non facturé :

Si et seulement si ces 2 conditions sont réunies:

- L'enfant est déposé à l'école de Montreuil-Bonnin après le départ en bus d'un membre de sa fratrie, scolarisé à la Chapelle -Montreuil,
- Tous les membres de la fratrie sont obligatoirement inscrits à l'accueil périscolaire.

Temps d'attente pour les enfants à la Chapelle-Montreuil le soir de 16h00 à 16h30 non facturé :

Si et seulement si ces 3 conditions sont réunies:

- L'enfant attend un membre de sa fratrie qui revient en bus de Montreuil-Bonnin,
- Les parents sont présents à l'arrivée du bus pour récupérer les enfants,
- Tous les membres de la fratrie sont obligatoirement inscrits à l'accueil périscolaire.

Pour les enfants présents uniquement sur ce temps d'attente, seul le paiement de l'adhésion sera demandé.

Comment ?

Les projets d'animations sont élaborés par les enfants, accompagnés par l'équipe d'animation.

L'objectif principal étant de leur permettre d'être auteurs et acteurs de leur temps de loisirs et de les accompagner dans cette démarche tout en respectant le rythme de chaque enfant.

Un goûter est proposé à chaque enfant le soir après l'école, à partir de 16h30.

Sur inscription, en début d'année, et en lien avec l'équipe enseignante, les enfants des classes élémentaires auront la possibilité d'être accompagnés par un animateur dans leur travail scolaire. Le rôle de l'animateur étant de garantir le calme, la sécurité et d'apporter une aide aux enfants dans la réalisation des leçons. Une équipe de bénévoles, sous la responsabilité de l'animateur, sera présente sur ce temps de leçons pour apporter une aide complémentaire aux enfants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renseignements et inscriptions à l'accueil du Centre socioculturel « La C.A.S.E » 04 rue du stade 86 190 Vouillé - 05 49 51 49 92.

Documents à fournir au moment de l'inscription à l'accueil périscolaire :

- la fiche sanitaire complétée et signée,
- **une copie** des pages de vaccination :

Pour les enfants nés après le 1er janvier

2018 : la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae b*, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole est obligatoire jusqu'à 2 ans.

Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2018

seul le vaccin DT polio est obligatoire

- la fiche d'adhésion
- le règlement intérieur signé
- l'attestation d'assurances.

Avec le soutien de la commune



MODALITÉS DE PAIEMENT

- facturation en fin de mois en fonction de la présence des enfants;
- prélèvement mensuel automatique obligatoire;
- documents à compléter impérativement : l'autorisation de prélèvement, et le mandat de prélèvement SEPA;
- RIB à fournir obligatoirement.

Pour les familles inscrites les années précédentes, les documents relatifs au règlement financier ne sont pas à fournir.

TARIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

	Matin	Soir
QF 1	1.14 €	2.27 €
QF 2	1.59 €	2.72 €
QF 3	1.96 €	3.07 €
QF 4	2.33 €	3.50 €
QF 5	2.43 €	3.60 €
QF 6	2.52 €	3.70 €
QF 7	2.66 €	3.84 €
QF 8	2.74 €	3.93 €



L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ PRIMAIRE (C.L.A.S.)

Pourquoi ?

- Donner des moyens complémentaires aux enfants pour bien vivre leur scolarité.
- Soutenir les parents dans leur rôle.

Comment ?

Le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) se donne pour objectifs d'aider les élèves dans leur scolarité, d'accompagner les parents dans le suivi et la progression scolaire de leurs enfants, et de favoriser leur implication. Des animateurs et des bénévoles accompagnent les enfants de façon personnalisée. Les leçons et devoirs sont appréhendés d'une manière ludique et pédagogique.

Déroulement :

- 16h : les animateurs vont chercher les enfants à l'école du Petit Bois et 16h15 à l'école de la Chaume;
- 16h30/17h : goûter, discussions et jeux en groupe;
- 17h/18h : accompagnement aux devoirs en petits groupes;
- 18h/18h30 : activités plastiques ou culturelles et accueil des familles.

Quand et pour qui ?

L'accompagnement à la scolarité est ouvert aux enfants, scolarisés dans les écoles de Vouillé, du CP au CM2, deux soirs par semaine pour chaque enfant, lundi et jeudi ou mardi et vendredi en période scolaire (du lundi 28 septembre 2026 au vendredi 11 juin 2027). L'accueil des enfants se fait dans les locaux du Centre Socioculturel.



Autres informations / Divers

Réunion de rentrée pour une présentation aux familles du CLAS et des modalités d'inscriptions :

**Jeudi 17 septembre 2026 à 18h30
au Centre Socioculturel**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Documents à fournir au moment de l'inscription définitive:

- le contrat d'engagement signé par l'enfant, les parents, et l'enseignant,
- la fiche d'adhésion 2026-2027,
- la fiche sanitaire complétée,
- une copie de la page de vaccination DT POLIO à partir du carnet de santé de l'enfant,
- votre numéro allocataire CAF ou MSA, avec document imprimé sur lequel apparaît votre quotient familial (à obtenir auprès de la CAF ou de la MSA),
- sans numéro allocataire, fournir une copie de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025.

	Coût annuel
QF 1	30,12 €
QF 2	43,92 €
QF 3	50,19 €
QF 4	58,98 €
QF 5	62,74 €
QF 6	67,76 €
QF 7	72,78 €
QF 8	77,80 €



Photos de Vouillé en Fête 2026



SECTEUR JEUNESSE

11 - 15 ANS

Pourquoi ?

- Proposer un accueil dans lequel les besoins des jeunes sont au centre du projet, favorisant l'émergence de projets collectifs.
- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation des jeunes.

Comment ?

Quatre types d'accueils permettent à chaque jeune d'avoir une offre d'accueil sur son temps libre :

- **Le foyer** : ouvert pendant les vacances de 13h30 à 18h30, les jeunes peuvent se retrouver autour de jeux, avec la présence d'un animateur, et aussi construire des projets, sorties ou actions diverses.

Le foyer est avant tout un lieu de temps libre, gratuit, sans inscription, à disposition des jeunes : jeux de société, ping-pong, jeux vidéo, ateliers de cuisine, arts plastiques.

Selon le programme, prolongation en soirée avec des grands jeux et des repas à thème, toujours gratuit.

- **Les sorties découvertes** : spectacles, Laser Game, bowling, activités sportives, expositions, baignade, cinéma, parcs d'attractions, accrobranche, équitation, balade à vélo ou shopping... Un programme différent à chaque période de vacances et des sorties adaptées en fonction de la saison.



- Les stages et séjours :

Des stages d'activités, d'expression et sportifs permettront aux jeunes de découvrir différents domaines (danse, vidéo, théâtre, sport).

La délocalisation des stages sur les différentes communes du territoire nous permet d'apporter un lien et une dynamique au plus près des habitants (chantiers loisirs, ciné plein air, stage artistique).



- **Les projets de jeunes** : le secteur jeunesse est un lieu ressource pour les projets en direction de la jeunesse sur le territoire.

Des groupes de jeunes, des mairies ou des associations sollicitent le secteur pour des questions liées à la jeunesse ou pour des projets.

D'autres actions sont mises en place : soutien à la formation des jeunes dans le passage du Brevet aux Fonctions d'Animateurs (BAFA), animations au sein des 2 collèges du territoire (découverte d'entreprise, sortie ou projet culturel).



Quand ?

- Du lundi au samedi de 8h30 à 22h30 pendant les vacances scolaires (selon programme, projets et nombre d'inscrits);
- Les mercredis après-midis, vendredis soirs et samedis après-midis (selon programme, projets et nombre d'inscrits);
- Entre 13h et 14h au sein des 2 collèges du territoire.

Où ?

A Vouillé, au Centre Socioculturel et en itinérance sur les communes selon les projets.



Pour qui ?

Les jeunes de 11 à 17 ans, certains projets ou sorties peuvent concerner des jeunes majeurs.

Avec qui ?

Les partenaires : CAF - MSA – Communauté de Communes du Haut-Poitou et mairies selon projets - les collèges du territoire, diverses associations selon les projets.



Autres informations / Divers

Un tract avec le programme des activités est distribué à chaque période de vacances aux jeunes du territoire au sein des collèges.
Infos par téléphone au 05 49 51 49 92

SECTEUR JEUNESSE

16-25 ANS

Le secteur jeunesse, en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut-Poitou et la Mission Locale, porte un projet en direction des jeunes de 16 à 25 ans.

L'animateur 16-25 ans favorise l'acquisition d'une plus grande autonomie chez les jeunes:

- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle permettant une socialisation, une ouverture sur le monde et un accompagnement des 16-25 ans;
- Mettre en place des actions permettant l'apprentissage par la découverte et l'expérimentation;
- Former, informer, orienter et être médiateur face aux préoccupations de la vie quotidienne;

- Entretenir le lien avec les réseaux, les associations, La Mission Locale, les entreprises, les structures de prévention, afin d'assurer une dynamique collective;
- Développer le service civique sur le territoire;
- Développer l'accompagnement d'initiatives et de projets de jeunes sur le territoire du Haut-Poitou;
- Coordonner l'action Découverte de l'Animation Volontaire en accompagnant au passage du BAFA.

Contact pour le secteur jeunesse :
Matthieu ROUMEGIERAS



ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS CULTURELS

L'ACTION CULTURELLE AU SEIN DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Le projet culturel de La CASE repose sur 4 principes fondamentaux :

1. L'accessibilité des différents publics;
2. La complémentarité avec le reste du territoire;
3. L'émergence de nouvelles activités et le soutien aux dynamiques déjà en place;
4. La convivialité et le lien social tout en conservant une réelle qualité artistique.

Nous souhaitons que nos ateliers de pratiques amateurs et notre programmation culturelle permettent des rencontres entre les habitants tout au long de l'année.

Nous partons du constat que le spectacle vivant est un univers, une ambiance qui investit des lieux. Il permet la rencontre, crée des émotions et des sensations, il donne la possibilité de se forger une opinion, de prendre conscience de la société et du monde qui nous entoure.



LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

Les pratiques amateurs sont les activités de loisirs (artistiques, musicales, sportives, etc.) proposées par des salariés, des intervenants extérieurs ou des bénévoles. Elles sont toutes encadrées par du personnel qualifié.

Quand ?

Les activités sont proposées tout au long de l'année.

Nous intervenons aujourd'hui sur plusieurs communes avec des propositions chaque semaine à : Vouillé, Avanton et Frozes.

Nous sommes à l'écoute de nouvelles demandes dans d'autres communes, afin de répondre à vos envies.

Des temps forts sont mis en place pour mettre en valeur les amateurs qui pratiquent des activités au sein du centre, mais aussi prendre plaisir à découvrir des propositions professionnelles (spectacles, soirées, ciné plein air...).

Pour qui ?

Du plus petit au plus grand, chacun peut être amené à découvrir, partager, expérimenter et recevoir.

Avec qui ?

Les habitants, associations, professionnels et élus du territoire.

Avec le soutien de la Communauté de Communes, le Conseil Départemental et les communes du territoire.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.



MODALITES D'INSCRIPTION ET FONCTIONNEMENT

Les inscriptions

- Pour les **réinscriptions** à une activité pratiquée en 2025/2026 : à partir du 12 août 2026 aux horaires habituels de l'accueil (uniquement pour le renouvellement de la participation d'un adhérent à la même activité).

- Pour les **nouvelles inscriptions** : ouverture à tous à partir du samedi 5 septembre, à partir de 10h30 lors de la fête des associations de la commune de Vouillé.

Le montant de la participation financière est calculé en fonction du quotient familial du foyer.

Nos tarifs sont annuels, mais vous avez la possibilité d'échelonner vos paiements en 3 fois (ex : fin octobre, fin janvier, fin avril).

Le quotient familial est déterminé par la CAF ou la MSA, à défaut, il peut être calculé à partir de l'avis d'imposition sur le revenu.

Les activités

Vous avez la possibilité de participer pendant deux séances à l'activité choisie avant de vous y inscrire définitivement.

Pour cela, une pré-inscription est obligatoire auprès de l'accueil du Centre Socioculturel et ne restera valable que 10 jours après les deux séances effectuées.

Au-delà de cette période, nous considérerons que vous ne vous inscrivez pas et la place réservée pourra être libérée pour une autre demande.

Chaque activité artistique et sportive nécessite un nombre minimum d'inscrits. Le cas échéant, l'activité peut être annulée ou interrompue.

Une inscription en cours d'année en fonction des places disponibles est possible. Un tarif au prorata du nombre de séances restantes vous sera proposé.

Les activités ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires et comptent 28 séances annuelles.

Le Centre Socioculturel se réserve le droit de refuser un participant qui ne se serait pas acquitté de sa cotisation après 3 séances.

Aucune interruption en cours d'année ne pourra prétendre à un remboursement de la cotisation sauf raison médicale ou reconnue de force majeure. En cas d'évènement de force majeure indépendant de la volonté du Centre Socioculturel La CASE (crise épidémiologique, catastrophe naturelle, état d'alerte national ...), le remboursement de l'activité n'est pas garanti. Le bureau étudiera toute demande de remboursement le cas échéant et prendra une décision.

Prise en charge des mineurs

Il est demandé aux parents, ou aux personnes ayant la responsabilité du mineur, d'accompagner l'enfant jusqu'à la salle d'activité afin de s'assurer que le professeur soit bien présent.

De plus, merci d'être attentif aux horaires de fin d'activité. Aucune organisation d'accueil n'est prévue en cas de retard des parents.

Documents nécessaires à une inscription

- Une fiche d'adhésion
- Une fiche d'inscription
- Une attestation quotient familial CAF ou dernier avis d'imposition.
- Un certificat médical de moins de 6 mois mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive

LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES POUR L'ANNÉE 2026 - 2027

ANIMATION DANSE ENFANTS 4-6 ANS

Cette activité, à destination des enfants de maternelle, a pour objectif de développer la motricité tout en éveillant l'enfant à la musique et au mouvement. L'intervenant vient chercher les enfants directement à la sortie de l'école maternelle « La Clef des Champs » de Vouillé. Nous veillerons, lors de l'inscription, à ce que les parents nous remettent une autorisation parentale dans ce sens.

Jeudi de 16h15 à 17h15

Dojo de Vouillé

Intervenant : Arnaud BODIN

(5 participants minimum)



ARTS PLASTIQUES ENFANTS 6-11 ANS

Célin..., dessinatrice - illustratrice, vous propose des ateliers pour encourager et accompagner la créativité de chacun. Vous y découvrirez différentes techniques d'Arts Plastiques pour construire ensemble des projets artistiques originaux. Activité à destination des enfants de 6 à 11 ans.

Lundi soir 18h15 - 19h45

au CSC La CASE

Intervenante : Célin...

(5 participants minimum)



ATELIER DESSIN ENFANTS 10-14 ANS

En compagnie de Clémentine, dessinatrice et bédéiste, cet atelier propose une pratique du dessin ludique et basée sur l'imaginaire : création de personnages et d'univers narratifs, bande-dessinée, jeu de société... de multiples thèmes pour faire dessiner de jeunes artistes débutants ou aguerris. Viens tester ton coup de crayon et nous raconter ton univers dessiné !

Jeudi de 18h00 à 19h30

au CSC La CASE

Intervenante : Clémentine ALLOYER

(5 participants minimum)

GUITARE ET BASSE ENFANTS ET ADULTES (A PARTIR DE 7 ANS)

Cours individuel de guitare, avec Aurélien DESDOITS, musicien professeur, électrique et dynamique. Tous styles et tous niveaux. L'apprentissage du solfège est intégré aux cours avec une pédagogie adaptée aux participants. Possibilité d'apprentissage guitare/chant. Cours individuel de 25 minutes par semaine.

Lundi à partir de 17h00

Mardi à partir de 17h15

Mercredi à partir de 14h30

au CSC La CASE à Vouillé

Intervenant : Aurélien DESDOITS

(1ère séance la semaine du 28/09)

PIANO ENFANTS ET ADULTES (A PARTIR DE 7 ANS)

Débutants, tous styles, tous niveaux, des cours individuels de 25 minutes par semaine vous seront proposés. Des cours de 50 minutes à deux élèves sont possibles (à voir en début d'année avec l'intervenant).

*Mardi à partir de 16h00
Mercredi à partir de 13h00
à la Bibliothèque de Frozes
Intervenante : Nicole GUINARD*

HARPE CELTIQUE ET FLUTE TRAVERSIERE ENFANTS ET ADULTES (A PARTIR DE 7 ANS)

Cours individuels de 20 min par semaine.

*Jeudi à partir de 17h00
au CSC La CASE
Intervenante : Catherine ROBUCHON*



YOGA

Discipline ancestrale, le yoga vous apprendra à relativiser et à vous détendre tout en travaillant en profondeur votre corps. Agissant sur plusieurs niveaux, il vous accompagnera tout au long de votre vie et de ses changements.

Grâce à notre intervenante diplômée de l'ENPY, et certifiée méthode Bernadette de Gasquet, vous pratiquerez du HA THA Yoga tout en ayant l'assurance d'une formation solide de l'enseignante et d'un respect de votre corps. Ainsi, elle vous emmènera à la découverte de vous-même, à votre rythme en explorant les différentes facettes de cet art.

*Mardi 19h15-20h15 à Frozes
Mercredi de 19h00 à 20h00 à Avanton*

ATTENTION : l'inscription n'est valable que pour un créneau (soit à Frozes, soit à Avanton)
*Intervenante : Marie-Laure ALBERTI
(5 participants minimum)*



BATTERIE ENFANTS ET ADULTES (A PARTIR DE 7 ANS)

Cours individuels de batterie, avec Aurélien DESDOITS, musicien professeur dynamique. Cours à destination des débutants.

Cours individuel de 25 minutes par semaine.

*Lundi à partir de 17h00
Mardi à partir de 17h15
Mercredi à partir de 14h30
au CSC La CASE à Vouillé
Intervenant : Aurélien DESDOITS
(1ère séance la semaine du 28/09)*



YOGA SENIOR

Ce cours est adapté aux personnes de plus de 55 ans, ainsi qu'aux personnes fatiguées après une maladie et celles qui ne pratiquent pas d'activités physiques depuis longtemps.

Le Yoga est une pratique ancestrale qui favorise la santé physique, mentale et l'épanouissement personnel. Chaque séance se déroule par la pratique de postures basiques pour renforcer le dos, les membres du corps et favoriser l'assouplissement des articulations. Un temps consacré à la relaxation est prévu à la fin de chaque séance. La relaxation est dirigée vers l'ouverture du diaphragme, siège des tensions. Cela permet de diminuer le stress et favorise un meilleur bien-être.

Cette méthode moderne permet d'adapter les postures aux capacités physiques de chacun et facilite l'apprentissage.

*Jeudi de 09h30 à 10h45,
salle de Traversonne
Intervenante : Karina DOUX
(5 participants minimum)*

ANGLAIS LOISIRS ADULTES

Venez découvrir ou approfondir vos connaissances en anglais avec une méthode ludique et adaptée à tous niveaux.

Anglais initiation : le vendredi de 10h30 à 12h30

Anglais niveau intermédiaire : le lundi de 10h30 à 12h30

Anglais niveau confirmé : le mardi de 14h00 à 16h00

au CSC La CASE

Intervenante : Marie-Christine LE BAGOUSSE

Tarif : 20€ annuel + adhésion au CSC

Avant votre inscription, n'hésitez pas à contacter Marie-Christine afin de choisir le niveau le plus adapté au 06.87.21.40.09



FRANÇAIS LOISIRS ADULTES

Pour les « non-francophones », nous vous proposons des ateliers adaptés avec une méthode progressive.

Français initiation : le lundi de 09h00 à 10h30

Français intermédiaire : le vendredi de 9h00 à 10h30

Français confirmé : le mercredi de 09h00 à 10h30

au CSC La CASE

Intervenante : Marie-Christine LE BAGOUSSE

Inscription gratuite sous condition d'adhésion

ATELIER MEMOIRE

L'atelier Mémoire s'adresse à toutes celles et ceux, notamment les seniors, désirant entretenir leur mémoire, au rythme de deux fois par mois environ et en dehors des vacances scolaires, les lundis à Vouillé ou à Boivre-la-Vallée.

Animé par Françoise, l'atelier propose des exercices variés, à la fois ludiques et cognitifs, destinés à solliciter les différentes formes de mémoire. Les activités se déroulent dans une ambiance conviviale, favorisant l'entraide et le plaisir de participer, sans esprit de compétition.

Tarif : 100 € annuel + adhésion au CSC

Calendrier des ateliers

A Vouillé au CSC La CASE de 14h à 15h55

2026 : 07/09 - 21/09 - 05/10 - 02/11 - 16/11 - 30/11 - 14/12

2027 : 11/01 - 25/01 - 08/02 - 01/03 - 15/03 - 05/04 - 03/05 - 24/05 - 07/06 - 21/06 - 05/07

A Boivre-la-Vallée, salle des fêtes de

Lavausseau de 14h à 15h30

2026 : 28/09 - 12/10 - 09/11 - 23/11 - 07/12

2027 : 18/01 - 01/02 - 08/03 - 22/03 - 26/04 - 10/05 - 31/05 - 14/06 - 28/06

Intervenante : Françoise VINCENT

TARIFS DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

		QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8
Animation danse enfants Arts plastiques Atelier dessin	CC	131	137	140	147	150	162	168	179
	HCC	156	159	164	180	188	203	210	226
Yoga Yoga sénior	CC	106	120	125	133	141	148	153	159
	HCC	132	148	153	163	171	183	190	201
Guitare Basse Batterie Piano Enfants	CC	367	384	394	421	438	464	478	502
	HCC	441	461	474	511	532	566	590	622
Guitare Basse Batterie Piano Adultes	CC	385	400	412	441	460	485	500	527
	HCC	451	469	482	521	542	578	601	637
Harpe celtique enfants Flute traversière enfants	CC	411	426	436	468	485	510	521	545
	HCC	492	512	524	565	590	622	639	676
Harpe celtique adultes Flute traversière adultes	CC	436	454	464	496	518	542	553	578
	HCC	525	544	556	602	624	663	680	718

QF	Tranche	QF	Tranche
QF 1	0 - 600	QF 5	1191 - 1462
QF 2	601 - 777	QF 6	1463 - 1840
QF 3	778 - 1067	QF 7	1841 - 2000
QF 4	1068 - 1190	QF 8	2001 et +

NOUS PROFITONS DE NOTRE PLAQUETTE POUR VOUS FAIRE CONNAITRE D'AUTRES ASSOCIATIONS DU HAUT-POITOU

Parmis les associations du territoire, nous vous présentons trois associations que nous hébergeons au Centre Socioculturel La CASE.

L'ASSOCIATION Ecout'ILLES

L'association Ecout'illes propose des « parcours de reliance » pour aider les enfants ou adolescents de 4 à 16 ans qui vivent difficilement une séparation parentale ou le décès d'un proche.

Au travers d'activités ludiques menées en petits groupes, ce programme court et structuré dispensé sur 5 séances donne l'occasion à chacun d'accepter la nouvelle situation familiale et de retrouver un apaisement et une certaine sécurité. Il permet aux signes de souffrance développés depuis la rupture de s'atténuer, voire de disparaître. Chaque parcours est mené par deux adultes formés à la relation d'aide.

Un entretien préalable individuel avec le ou les parent(s) est toujours programmé ainsi qu'un bilan final pour chacun.

L'association a plusieurs antennes sur la Vienne dont une, ouverte à Vouillé en 2024, au Centre Socioculturel La CASE. Une salle est mise à notre disposition, principalement le mercredi après-midi.

Pour nous joindre, vous pouvez nous appeler au 07-83-46-02-05 ou envoyer un mail à ecoutillesvouille@gmail.com

L'association Ecout'illes est soutenue par la Communauté de Communes du Haut-Poitou, la CAF, l'UDAF, la MSA...



L'ASSOCIATION LES MASQUES TOMBENT

Les masques tombent

Le théâtre pour tous !

Créée fin 2024, notre troupe amateur réunit enfants et adultes autour d'une même passion : le plaisir de jouer, de créer et de partager avec le public.

Après une année de répétitions, de jeux de scène et de bonne humeur, nous emmenons nos comédiens sur les planches pour une jolie soirée.

Pour ne rien louper de notre troupe, suivez-nous sur nos pages Facebook et Instagram
Les masques tombent !

Répétitions au Centre Socioculturel La CASE.

lesmasquestombent86@gmail.com



L'ASSOCIATION LE PONT DE PIES

L'association LE PONT DE PIES développe cette année une séance méditation dans la salle d'activité du CSC La CASE le mercredi. Les horaires seront déterminées en début d'année dans le créneau situé entre 11h00 et 12h00, en fonction des inscriptions.

La méditation de pleine conscience consiste à porter son attention intentionnellement sur les choses telles qu'elles sont dans l'instant présent sans jugement.

La méditation taoïste ou Nei Gong (travail interne) consiste à cultiver et maîtriser l'énergie vitale en la faisant circuler dans tout le corps et à l'harmoniser avec celle de l'univers. Durant ces pratiques nous dirigeons notre conscience sur le souffle, le corps, les sons ou tout autre objet de médiation interne et/ou externe.

Accessibles à toutes et tous, ces différents exercices ne prétendent pas résoudre rapidement les problèmes de stress, d'émotion, de fatigue, de douleur, etc. Néanmoins elles permettent de mettre petit à petit de la distance entre les ressentis et d'être moins impacté(e).

Par ailleurs, l'association propose depuis 10 ans du Qi Gong à Vouillé. Celui-ci est une branche de la médecine traditionnelle chinoise. Les postures statiques ou en mouvement visent à renforcer et soutenir la santé, l'harmonie corps/esprit, dans un cadre de prévention. Les séances ont lieu à Traversonne de 18h30 à 19h30 le mardi.

Certificat médical obligatoire.

Intervenante : Christine DESPORT

06 49 41 55 47 - lepontdepies@laposte.net



